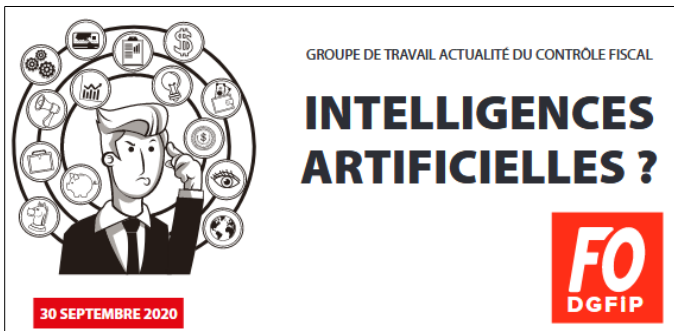




Octobre 2020

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir



[Sur notre site ; le compte-rendu du GT sur l'actualité du contrôle fiscal](#) ! Pas de quoi faire rêver non plus pour cette mission pourtant fondamentale de la DGFIP.

Extrait : *En conclusion, quel devenir pour le contrôle fiscal ? Les inquiétudes sont loin d'être dissipées et le décalage avec les réalités du terrain va croissant. Et pendant qu'on en parle, pendant qu'on joue avec les organigrammes, les enjeux eux, considérables, sont toujours là !*

Pour FO DGFIP, les agents réalisant les opérations de contrôle sur place ne sont pas des tueurs d'entreprise.

Au contraire, ils sont garants du respect des règles fiscales votées par la représentation nationale.

Au delà, ils ont un rôle majeur, et par essence économique, pour le respect des règles de concurrence loyale entre les différents acteurs.

FO DGFIP rappelle que le contrôle de l'assiette de l'impôt constitue l'indispensable contrepartie au système déclaratif et un outil majeur de justice fiscale

ÉLARGISSEMENT DE LA PLAGE HORAIRE

La DGFIP a demandé aux directions locales de mettre en place des aménagements dans les heures d'arrivée et de départ des agents, afin de leur permettre d'utiliser les transports en commun et de limiter leurs déplacements pendant les périodes de forte affluence. Cela doit permettre aux agents après autorisation, de pointer en dehors des plages fixes et des plages variables dans un fonctionnement compatible avec la nécessité de service notamment l'accueil du public¹.

Interrogée par FO, la DRFiP44 a indiqué avoir adressé aux chefs de service, la note de la DGFIP sur cette possibilité



1- Ces aménagements ne doivent pas remettre pas en cause les obligations horaires réglementaires auxquelles sont astreints les agents, la pause méridienne, et ne doivent pas devenir une journée de travail continue)

d'élargir les horaires.

FO s'est offusqué qu'elle ne soit pas mise à la disposition de tous. Malgré une relance, la DRFiP44 ne nous l'a toujours pas adressée... Nous ne pouvons donc que vous inciter à prendre l'attache de votre supérieur hiérarchique et la nôtre si besoin.

Cela s'appelle le culte du secret ... de polichinelle ! Et ne favorise pas un dialogue social apaisé.

ENCORE 2163 SUPPRESSIONS À BERCY EN 2021 !



D'après le journal Acteurs Publics, c'est le nombre de suppression d'emplois que Bercy devrait connaître l'an prochain. Une nouvelle fois, Bercy supportera l'essentiel des prévisions

que le Gouvernement justifie par « des réformes qui y ont été engagées, notamment au sein de sa direction générale des finances publiques (DGFIP) ». **quand on vous le dit que le NRP, c'est pour supprimer des emplois !!!!**

Les chiffres essentiels du projet de Loi de Finances 2021 :

- solde global des ministères : -157 postes (avec 4213 suppressions et 4056 créations)
- Bercy supportera l'essentiel des suppressions,
- l'objectif quinquennal est une nouvelle fois revu à la baisse,
- cela porte à 7300 suppressions en 4 ans (avant le confinement, le gouvernement tablait sur 10 500 dans la Fonction publique d'ici à 2022, et avait promis dans ses intentions électorales, 50 000 à la fin de son quinquennat),
- le « Réarmement régalién de l'Etat » prévoit un effort à l'Intérieur (+1359) à la Justice (+1500), aux Armées (+286), au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (+700), les services du Premier ministre (+ 90), le ministère des Solidarités et de la Santé (+ 76) et le ministère des Outremer (+ 35 ETP),
- les ministères en baisse sont le ministère de la Transition écologique (- 847), le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (-496), le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (-375) emplois, le ministère de l'Éducation nationale (-120), le ministère de la Culture (-65), le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques (-26), à la Cohésion des territoires ((6).

